

FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES 2026



Groupement d'Intérêt Public _ Institut de Formation aux Métiers de la Santé du Gers



Mise à jour du : jeudi 20 novembre 2025



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- Actions de formation

L'IFMS du GERS est certifié Qualiopi par Qualitia sous le N° 2200204.1.

Qualiopi est une certification de France Compétences basée sur un référentiel national qualité. Elle atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les Prestataires d'Actions concourant au développement des Compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.



L'IFMS du GERS est enregistré au Data dock

L'IFMS du GERS est référencé pour son action de formation « Tutorat de stages pour les professionnels paramédicaux »



SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR DE L'IFMS DU GERS	4
NOTRE SECTEUR D'ACTIVITE.....	5
NOS INTERVENANTS NOS METHODES ET NOS MOYENS PEDAGOGIQUES	6
1.1. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	6
1.2. LES METHODOLOGIES ET MOYENS PEDAGOGIQUES.....	6
1.3. L'ASSURANCE QUALITE DE NOS PRESTATIONS DE FORMATION	6
1.4. ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	8
1.5. FORMATION PREPARATOIRE A L'EPREUVE DE SELECTION POUR L'ADMISSION EN I.F.S.I. POUR LES AGENTS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC TROIS ANS DE COTISATION A UN REGIME DE PROTECTION SOCIALE.....	9
1.6. FORMATION ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS ET DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	10
1.7. FORMATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS OU AGENTS DE SOINS POUR PARTICIPER AUX SOINS D'HYGIENE, DE CONFORT ET DE BIEN-ETRE DE LA PERSONNE SOIGNEE.....	11
1.8. FORMATION ACCOMPAGNEMENT AU PROJET DE SERVICE PARAMEDICAL EN EQUIPE.....	12
1.9. FORMATION TUTORAT DE STAGES POUR LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX	13
LES FORMATIONS QUALIFIANTES	14
1.10. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION INFIRMIERE	14
1.11. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT : « SITE D'AUCH, RENTREE DU MOIS DE JANVIER »	15
1.12. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	16
1.13. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT : « SITE DE NOGARO, RENTREE DU MOIS DE SEPTEMBRE ».....	17
1.14. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT : « SITE DE NOGARO ET SITE DE AUCH » PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE	17
1.15. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE	20
RENSEIGNEMENTS.....	20

Le mot du Directeur de l'IFMS du GERS

Depuis janvier 2024, l'IFMS du Gers bénéficie d'un nouvel écrin immobilier au service du management de la pédagogie des soins. Dans un contexte d'évolution de la formation, ce nouveau cadre pédagogique nous permet de développer des méthodes pédagogiques dynamiques et innovantes nécessitant une approche plus interactive et adaptable aux apprenants.

Organiser la montée en compétences des professionnels titulaires et non titulaires, tout au long de la vie professionnelle, est un objectif inéluctable lié au développement et à la performance du prendre soin des établissements de santé.

Certains métiers se transforment, des nouveaux se créent.

Ils demandent à tous plus d'agilité, de flexibilité, de réflexivité, d'implication innovante.

La formation des collaborateurs paramédicaux, quels que soient leur niveau et leur diplôme, s'impose souvent comme une nécessité pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Si le schéma régional des formations sanitaires et sociales¹ est un guide qui caractérise le contexte, les ambitions et les stratégies territoriales de nos missions, il n'empêche que les plans de formations de vos structures sanitaires et sociales, le projet médico-soignant de vos structures et du Groupement Hospitalier de Territoire sont cruciaux dans la construction de nos propositions pédagogiques de dispositifs de formation adéquats.

Les besoins en professionnels dans ce secteur sont prégnants.

La formation des futur(e.s) professionnel(le.s) représente un enjeu majeur pour l'avenir du fait de la démographie en région (avec une croissance démographique de 0,7 % par an, l'Occitanie est l'une des régions de métropole où la population augmente le plus vite.), du vieillissement de la population, des évolutions des pratiques médicales (maintien à domicile, soins ambulatoires), des problématiques sociales des populations ou encore de la pyramide des âges des praticiens dans certains métiers (infirmier.(e.s) par exemple)¹.

Afin de vous accompagner, l'équipe pédagogique du Groupement d'Intérêt Public Institut de Formation aux Métiers de la Santé du Gers (GIP IFMS du Gers) a conçu un catalogue de ses formations pour l'année 2025/2026 dédié au plan de formation des établissements de santé du territoire.

Ce support est un condensé de nos offres en matière de formation continue pour adultes : il répertorie les modules de formation destinés aux salariés de vos établissements.

Nous restons à votre écoute pour adapter et intégrer nos évolutions pédagogiques actuelles, à la nécessaire hybridation des formations.

Notre engagement à vos côtés est de construire ensemble des actions de formation sur mesure, en fonction de vos orientations stratégiques, vos exigences, tout en prenant en compte vos contraintes.

Cordialement

Hugues AFOY, Directeur du GIP-IFMS du GERS



¹ Le Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028 – Région Occitanie : https://www.laregion.fr/IMG/pdf/e/3/4/srfss_2023-2028.pdf

Notre secteur d'activité

L'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R.4383-2 et R.4383-4 du code de la santé, définit dans son article 2, les missions des instituts :

- La formation initiale des professionnels pour lesquelles l'institut est autorisé ;
- La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage ;
- La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts de formation ;
- La formation continue des professionnels, incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

Pour mener à bien ses missions, le GIP IFMS du Gers dispose d'un agrément délivré par la Présidente du Conseil Régional d'Occitanie.

Notre offre de formation intègre les modules suivants :

Les formations de préparation à la qualification

- Préparation aux épreuves de sélection pour l'admission en Institut de Formation en Soins Infirmiers pour les personnes relevant de la formation professionnelle continue avec trois ans de cotisation à un régime de protection sociale

Les formations d'adaptation à l'emploi

- Analyse de la pratique aides-soignantes et l'évaluation de l'état clinique du patient.
- Formation des aides-soignants au recueil de la saturation en oxygène, recueil de la glycémie par captation capillaire ou par lecture transdermique, mesure du périmètre crânien.
- Le raisonnement clinique infirmier au service de la pratique.
- L'infirmier de proximité et l'encadrement pédagogique des étudiants en soins infirmiers.
- Formation Tutorat de stages pour les professionnels paramédicaux.
- Encadrement et tutorat élève aide-soignant.

Les formations qualifiantes

- La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession infirmière.
- La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession d'aide-soignant.
- La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture.



Nos intervenants, nos méthodes et nos moyens pédagogiques

Comme il est stipulé dans l'article 10 de l'arrêté du 10 Juin 2021 relatif aux autorisations des instituts de formation, [...], l'équipe pédagogique de l'institut de formation comprend des enseignants formateurs permanents et des intervenants extérieurs. [...].

1.1. L'équipe pédagogique

Les projets pédagogiques des différentes formations continues et préparatoires sont élaborés par une équipe pédagogique constituée de cadres de santé formateurs, d'infirmiers formateurs, d'une technicienne supérieure en documentation et information, d'un assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au service des utilisateurs, d'un cadre supérieur de santé responsable pédagogique, d'une équipe de direction.

Ces acteurs assurent tout ou partie des enseignements théoriques et cliniques.

L'équipe pédagogique dispose d'une richesse et d'une complémentarité dans diverses expertises du fait des parcours professionnels de chacun et des valeurs ajoutées détenues telles que :

- Diplômes de Master : Soins, Ethique, Santé, Science de l'Education, FOAD, Communication (TICE), Santé publique, Démarche qualité.
- Diplômes Universitaires : Simulation, Soins Palliatifs, Qualité.
- Certificats Professionnels de Formateurs aux Gestes d'urgence.

1.2. Les méthodologies et moyens pédagogiques

La diversification des méthodes et des moyens pédagogiques favorise la construction et l'appropriation des savoirs par les personnes formées.

Les Technologies de l'Information et de Communication (TICE) sont intégrées dans nos pratiques pédagogiques. L'utilisation de ces outils au service de la notion de formation intégrative, permet de faire varier les modalités d'apprentissage et de rendre plus ludiques et interactives les séances de formation que nous proposons. Nos séquences pédagogiques s'inscrivent dans une méthodologie active, participative, coopérative, pluri professionnelle.

Les groupes sont restreints pour faciliter la prise de la parole, l'écoute, la tolérance, le respect et la coopération dans le travail à réaliser.

Notre pédagogie découle du modèle du socioconstructivisme pour favoriser l'individualisation des apprentissages et l'intégration des savoirs nouveaux.

La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive (utilisation d'un mannequin ou simulateur) que nous utilisons au cœur des formations professionnelles, afin de reproduire des situations de soin.

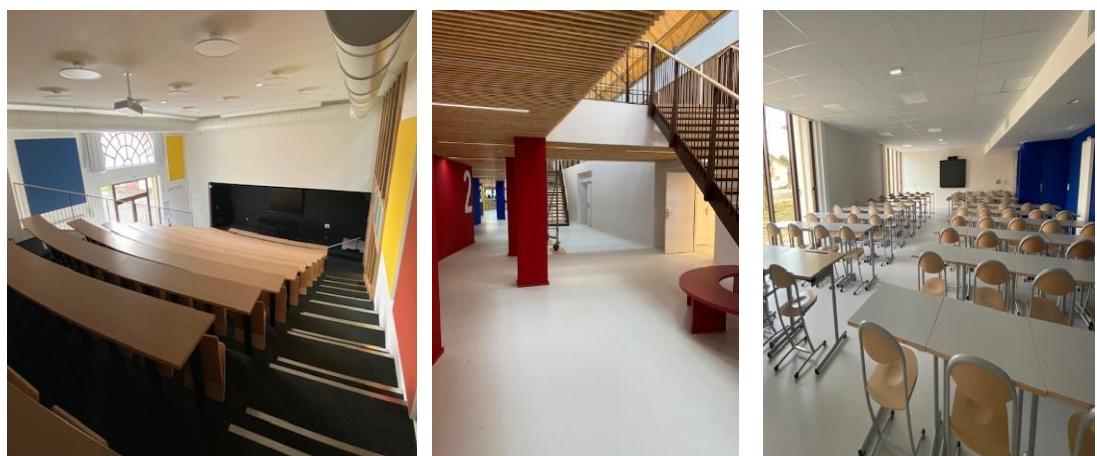
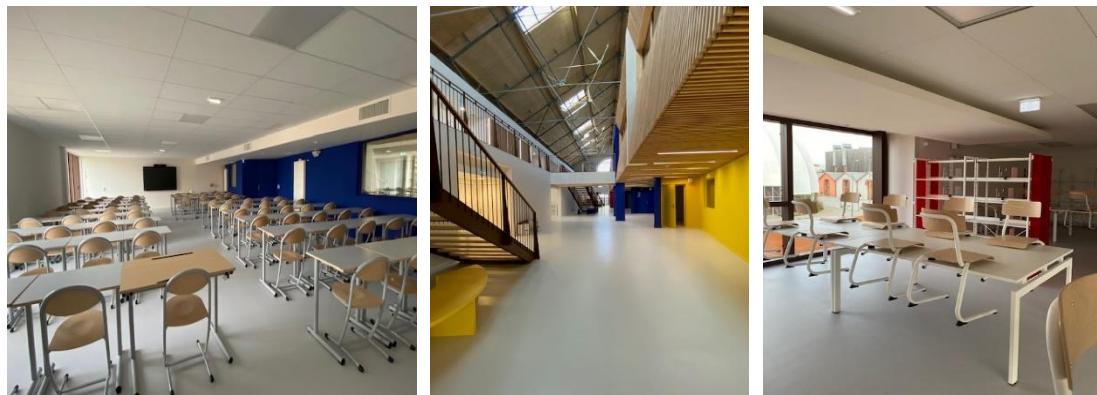
Dans le cadre de la mise en œuvre de nos méthodes et moyens pédagogiques, nous utilisons différents supports : séquence de simulation, films, articles, témoignages, cartes conceptuelles, plateforme FOAD, TP en salle avec matériel adapté, etc.

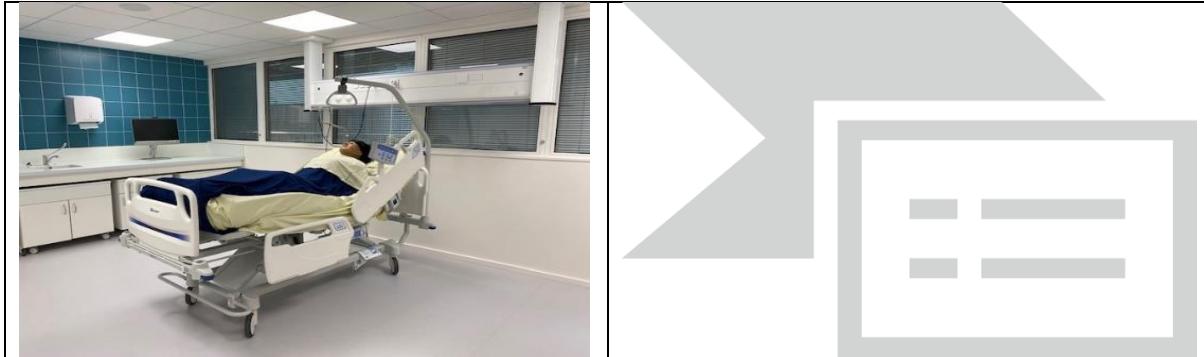
Un test de positionnement est demandé au début de l'action de formation continue.

1.3. L'assurance qualité de nos prestations de formation

Chaque formation donne lieu à :

- **Une convention de formation incluant les conditions générales ;**
- **Un test de positionnement à l'entrée en formation ;**
- **Un bilan d'atteinte des objectifs d'apprentissage en cours de formation,**
- **Un bilan d'atteinte des objectifs d'apprentissage de fin de formation :**
 - Apprenant
 - Donneur d'ordre
- **Un bilan de satisfaction en fin de formation,**
- **Une attestation de formation.**





1.4. Accueil des personnes en situation de handicap

L'IFMS du Gers accueille les personnes en situation de handicap.

L'accès à l'IFMS du Gers respecte les normes P.M.R (Personnalité à Mobilité Réduite). Parmi les actions de mise en conformité PMR « Personnes à mobilité réduite », un enseignant référent handicap, un agent administratif référent handicap prennent en compte les situations individuelles. Un parking réservé, une signalétique spécifique sont à disposition.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, l'IFMS du Gers va s'assurer du meilleur déroulement de votre formation.

Les formations de préparation à la sélection

1.5. FORMATION PRÉPARATOIRE A L'EPREUVE DE SELECTION POUR L'ADMISSION EN I.F.S.I. POUR LES AGENTS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC TROIS ANS DE COTISATION A UN REGIME DE PROTECTION SOCIALE

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnes relevant de la formation professionnelle continue justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

CONTEXTE :

Cette formation préparatoire aux épreuves permet aux participants d'actualiser leurs connaissances pour se mettre à niveau, d'être capable d'appréhender les attendus pour satisfaire aux épreuves de la sélection et ainsi s'inscrire dans une dynamique de plan de réussite.

OBJECTIFS :

- Mobiliser les connaissances
- Développer l'acquisition du raisonnement logique, des capacités d'analyse, d'argumentation et de synthèse
- Renforcer les capacités d'expression écrite et numériques

CONTENU :

- Connaissance du métier et des orientations de la formation
- Notions de biologie fondamentale
- Analyse de la pratique professionnelle en vue d'élaborer un projet de formation motivé.
- Modalités de l'épreuve
- Préparation à l'épreuve orale et à la prise de parole

MÉTHODE :

- Test de positionnement
- Cours magistraux
- Exercices à partir de sujet concours
- Epreuves écrites sur table et corrigés
- Travaux intersession
- Bilan de fin de formation

DUREE

10 jours non consécutifs par mois, hors périodes de vacances scolaires.

CALENDRIER

Dates à définir

COUT

120 euros par personne par jour

Indicateur de résultats
Depuis 2020 :
31 agents formés
96 % ont été satisfaits

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur, Cadre de santé de proximité, Professeur de français, Professeur de mathématique et de biologie

COMPOSITION DU GROUPE

8 à 15 personnes

1.6. FORMATION ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS ET DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

PUBLIC CONCERNE :

Aide-soignant et auxiliaire de puériculture diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 (Arrêté du 26 Février 2025).

CONTEXTE :

Cette formation intervient dans un domaine où l'aide-soignant(e) ou l'auxiliaire de puériculture dispense, en collaboration avec l'infirmier(e), des soins de prévention, de maintien, de relation, et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

OBJECTIFS :

Actualiser les compétences des diplômés aides-soignants ou auxiliaires de puériculture à la suite du décret du 10 Juin 2021 soit :

- S'approprier le nouveau référentiel d'activités et de compétences.
- Actualiser ses connaissances (évaluation état de santé, raisonnement clinique, recueil de données, projet de soins),
- Actualiser ses pratiques en lien avec les nouveaux actes de soins,
- Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques.

CONTENU :

- **Module A** : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins ;
- **Module B** : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster ;
- **Module C** : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

METHODE :

Méthodes interactives sollicitant la participation des professionnels, à travers des échanges coopératifs.

Ateliers de Pratique de simulation. Analyse de situations cliniques. Analyse des pratiques professionnelles.

DUREE

3 jours

CALENDRIER

les 09 Février, 10 Février et 11 Février 2026
 Les 05 Mai, 11 Mai et 12 Mai 2026
 Les 21, 22 Septembre et 23 Septembre 2026
 Les 12 Novembre, 16 Novembre et 17 Novembre 2026

Indicateur de résultats
 26 agents formés à ce
 jour :
 88 % ont été satisfaits

COUT

120 €uros par jour et par personne

INTERVENANTS

Infirmier formateur, Cadre de santé formateur

COMPOSITION DU GROUPE

8 à 12 personnes

10

1.7. FORMATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS OU AGENTS DE SOINS POUR PARTICIPER AUX SOINS D'HYGIENE, DE CONFORT ET DE BIEN-ETRE DE LA PERSONNE SOIGNEE.

PUBLIC CONCERNÉ :

Agents des services hospitaliers ou Agent de soins en poste identifiés par les directions des établissements ou des structures employeurs.

CONTEXTE :

Formation courte des A.S.H.Q. de la Fonction Publique Hospitalière ou A.S.H. ou Agent de Service en poste pour acquérir des connaissances dans la réalisation de soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne soignée du secteur privé et public

OBJECTIFS :

Apporter des connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être à la personne soignée sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

CONTENU :

Vieillissement de la personne âgée,
Dépendance autonomie de la personne âgée
Soins d'hygiène et critères de qualité des soins
Soins concernant l'alimentation et l'élimination
Précautions standards et complémentaires
La relation avec la personne âgée

METHODE :

Test de positionnement
Acquisition et perfectionnement de connaissances/compétences : Méthodes interactives, échanges entre participants
Connaissances théoriques, exposé
Analyse de pratiques professionnelles : Étude de situations cliniques, jeux de rôle, Simulation
Bilan de fin de formation

DUREE

10 jours de formation

CALENDRIER

Les 02, 03 Mars, 07, 08 Avril, 18, 26, 27 Mai et 1^{er}, 02 et 08 Juin 2026

COUT

120 €uros par jour et par personne

Indicateur de résultats
Depuis 2021 :
61 agents formés
92 % ont été satisfaits

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur, infirmier, aide-soignant

COMPOSITION DU GROUPE

8 à 12 personnes

1.8. FORMATION ACCOMPAGNEMENT AU PROJET DE SERVICE PARAMEDICAL EN EQUIPE.

PUBLIC CONCERNE :

Infirmiers, Aides-soignants, Agents de Services Hospitaliers, Agent de Soins

CONTEXTE :

S'inscrire dans une dynamique de projet, d'amélioration des pratiques professionnelles

Mobilisation des compétences des professionnels de santé en vue de la rédaction du projet de service

OBJECTIFS :

Être en capacité d'accompagner les professionnels en équipe sur les besoins des personnes soignées

Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale et dans le respect de son projet de vie

Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences

Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

CONTENU :

Les besoins de la personne soignée

Les enjeux du vieillissement et les pathologies de la personne soignée

La bientraitance et l'accompagnement de la personne soignée

La nutrition et l'hygiène buccodentaire

Le risque de chute et la prévention

Le raisonnement clinique partagé

Les transmissions ciblées

Le projet de vie

METHODE :

Les méthodes pédagogiques reposent sur des cours magistraux, des travaux dirigés, des jeux de rôles, des analyses de pratiques professionnels entre pairs.

DUREE

12 jours maximum (à déterminer)

CALENDRIER

Nous contacter

COUT

120 euros par jour et par personne

Indicateur de résultats
Formation non dispensée
à ce jour

INTERVENANTS

Médecin, Cadre de santé formateur, infirmier, aide-soignant, professionnels de la santé

COMPOSITION DU GROUPE

8 à 12 personnes (fonction de la taille de l'équipe)

1.9. FORMATION TUTORAT DE STAGES POUR LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX.

PUBLIC CONCERNE :

Infirmiers, aides-soignants ou auxiliaires de puériculture en position de tuteurs, les Cadres de santé maitres de stages, les Professionnels paramédicaux.

CONTEXTE :

Cette formation vise la professionnalisation des tuteurs de stage pour garantir une formation clinique de qualité.

OBJECTIFS :

- Maitriser les concepts fondateurs et les enjeux du référentiel de formation
- Clarifier le rôle du tuteur et de l'équipe d'encadrement clinique
- S'approprier la démarche d'encadrement clinique et de tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences. S'approprier et utiliser les outils du tuteur de stage (notamment le portfolio).
- S'initier à l'analyse de pratiques professionnelles et à la réflexion sur l'apprentissage par situations professionnelles

CONTENU :

- Réingénierie : finalité, contenu et modalités pratiques.
- Principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences.
- Accompagnement pédagogique. Théories d'apprentissage et les différents paliers.
- Evaluation des compétences des étudiants. Rédaction du bilan de stage.
- Les situations professionnelles apprenantes. Conduite d'entretiens.
- Création d'outils de suivi. Initiation à la méthode d'analyse de pratiques

METHODE :

- Test de positionnement
- Méthodes interactives, fondées sur l'approche socioconstructiviste, Brainstorming, jeux de rôle et simulation, analyses de pratiques, échanges coopératifs. Apports théoriques, utilisation du portfolio.
- Bilan de fin de formation

DUREE

2 fois 2 jours consécutifs (2 jours niveau 1 et 2 jours niveau 2).

CALENDRIER

- SESSION 1 : 19, 20 Mars, 21 et 22 Mai 2026
- SESSION 2 : 02 03 Avril et 04, 05 Juin 2026
- SESSION 3 : 05, 06 Octobre et 19, 20 Novembre 2026
- SESSION 4 : 15, 16 Octobre et 03, 04 Décembre 2026

COUT

120 €uros par jour et par personne

INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs, infirmiers formateurs

Indicateur de résultats
De 2020 à ce jour :
177 agents formés
97 % ont été satisfaits

COMPOSITION DU GROUPE

8 à 15 personnes

Les formations qualifiantes

1.10 LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION INFIRMIERE.

PUBLIC CONCERNE :

Candidats relevant de l'inscription via la procédure Parcoursup, les candidats relevant de la formation professionnelle continue avec trois ans de cotisation à un régime de protection sociale.

CONTEXTE :

Cette formation vise à favoriser l'émergence d'un profil professionnel infirmier autonome, responsable et réflexif, apte à répondre aux besoins de santé d'un individu ou d'un groupe d'individus dans le domaine préventif, curatif, de réadaptation et de réhabilitation.

OBJECTIFS :

Développer la professionnalisation à partir des 10 compétences, les ressources de l'apprenant, une éthique professionnelle

Apprendre à reconnaître et gérer ses émotions face à toutes situations de soins

Devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.

CONTENU :

Cette formation de 4 200 heures réparties de la façon suivante :

-Enseignement théorique : sous forme d'UE, soit 2 100 heures.

-Enseignement clinique : 6 stages obligatoires de 5 à 15 semaines, soit 2 100 heures,

4 types de stages prévus : Soins de courte durée, Soins de santé mentale et psychiatrique, Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation, Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

METHODE :

Indicateur de résultats

En 2023/2024 :

215 étudiants formés

96% ont été satisfaits

Méthodes interactives fondées sur l'approche socioconstructiviste permettant à chaque participant d'évaluer l'état de santé d'une personne et d'analyser les situations de soins.

Faciliter le transfert des connaissances pour toute situation de soins.

Analyse de situation clinique, utilisation d'outils numériques, simulation.

DUREE

3 années de formation soit : 6 semestres de 20 semaines chacun.

CALENDRIER

A consulter sur la plateforme Parcoursup

Rentrée en formation le premier lundi du mois de septembre

COUT

8 965 euros par année de formation + 150 €uros pour l'AFGSU + Droit d'inscription universitaire (coût Rentrée septembre 2025)

INTERVENANTS

Cadres de santé formateur, infirmiers formateurs, technicienne supérieure en documentation et information, assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, formateurs non permanents habilités par l'Université santé d'Académie et/ou l'Institut,

QUOTA

80 étudiants par promotion, hors redoublants

1.11. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT : « SITE D'AUCH, RENTREE DU MOIS DE JANVIER ».

PUBLIC CONCERNE :

Tous les publics à condition d'avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

CONTEXTE :

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce diplôme et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention (Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant).

OBJECTIFS :

Développer la responsabilisation, le professionnalisme
Inscrire l'apprenant dans le cadre de sa professionnalisation
Aider l'apprenant à construire son identité professionnelle

CONTENU :

La formation comporte 1 540 heures d'enseignement réparties de la façon suivante :

Enseignement théorique : 770 heures, soit 10 modules théoriques dispensés
Enseignement clinique : 770 heures, soit 4 stages dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile (situation de handicap, personnes âgées).

METHODE :

L'acquisition des compétences par les élèves s'effectue tout au long de leur formation. Les enseignements sont sous la forme de Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Simulation.

DUREE

11 mois de formation en alternance théorique et clinique.

Indicateur de résultats
En 2023 :
62 élèves formés
98 % ont été et sont satisfaits

CALENDRIER

Préinscription sur notre site Internet de mi-juillet à mi-septembre.
Date de début de formation : 1^{er} lundi Janvier 2027.

COUT

7 100 euros par personne + 150 €uros pour le module de Formation aux Soins d'Urgence de niveau II (coûts Rentrée janvier 2026).

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur, infirmier formateur, technicienne supérieure en documentation et information, assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, formateurs non permanents habilités par l'Institut

QUOTA

66 élèves.

1.12. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE.

PUBLIC CONCERNE :

Tous les publics à condition d'avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

CONTEXTE :

Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'auxiliaire de puériculture sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce diplôme et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention (Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture).

OBJECTIFS :

Développer la responsabilisation, le professionnalisme
Inscrire l'apprenant dans le cadre de sa professionnalisation
Aider l'apprenant à construire son identité professionnelle

CONTENU :

La formation comporte 1 540 heures d'enseignement.
Enseignement théorique : 770 heures, soit 11 modules théoriques
Enseignement clinique : 770 heures, soit 4 stages dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile (situation de handicap physique ou psychique).

METHODE :

L'acquisition des compétences par les élèves s'effectue tout au long de leur formation. Les enseignements sont sous la forme de Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Simulation.

DUREE

11 mois de formation en alternance théorique et clinique.

Indicateur de résultats
En 2023 :
23 élèves formés
98% ont été satisfaits

CALENDRIER

Préinscription sur notre site Internet de mi-juillet à mi-septembre.

Date de début de formation : 1^{er} lundi Janvier 2027.

COUT

7 100 €uros par personne + 150 €uros pour le module de Formation aux Soins d'Urgence de niveau II (coûts Rentrée janvier 2026)

INTERVENANTS

Cadre infirmier formateur, infirmier puériculteur formateur, technicienne supérieure en documentation et information, assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, formateurs non permanents habilités par l'Institut

QUOTA

30 élèves

1.13. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT : « SITE DE NOGARO, RENTREE AU 1ER SEPTEMBRE 2025».

PUBLIC CONCERNÉ :

Tous les publics à condition d'avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

CONTEXTE :

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce diplôme et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention (Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant).

OBJECTIFS :

Développer la responsabilisation, le professionnalisme
Inscrire l'apprenant dans le cadre de sa professionnalisation
Aider l'apprenant à construire son identité professionnelle

CONTENU :

La formation comporte 1 540 heures d'enseignement réparties de la façon suivante :

Enseignement théorique : 770 heures, soit 10 modules théoriques dispensés
Enseignement clinique : 770 heures, soit 4 stages dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile (situation de handicap, personnes âgées).

MÉTHODE :

L'acquisition des compétences par les élèves s'effectue tout au long de leur formation. Les enseignements sont sous la forme de Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Simulation.

DUREE

11 mois de formation en alternance théorique et clinique.

CALENDRIER

Préinscription sur notre site Internet de mi-mars à mi-juin.
Date de début de formation : début septembre 2026.

Indicateur de résultats
En 2023/2024 :
24 élèves formés
96 % ont été satisfaits

COUT

7 100 Euros par personne + 150 Euros pour le module de Formation aux Soins d'Urgence de niveau II (coût Rentrée septembre 2025)

INTERVENANTS

Cadre infirmier formateur, infirmier formateur, technicienne supérieure en documentation et information, assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, formateurs non permanents habilités par l'Institut

QUOTA

30 élèves

1.14 LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT : « SITE DE NOGARO ET DE AUCH»

Par la voie de l'apprentissage en partenariat avec le C.F.A de l'Hospitalisation privée de Castelnau-le-Lez (34174)

PUBLIC CONCERNE :

Tous les publics âgés de 17 ans au moins à 29 ans au plus.
Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

CONTEXTE :

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce diplôme et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention (Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant).

OBJECTIFS :

Développer la responsabilisation, le professionnalisme
Inscrire l'apprenant dans le cadre de sa professionnalisation
Aider l'apprenant à construire son identité professionnelle

CONTENU :

La formation comporte 1 540 heures d'enseignement réparties de la façon suivante :
Enseignement théorique : 770 heures, soit 10 modules théoriques dispensés
Enseignement clinique : 770 heures, soit 4 stages dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile (situation de handicap, personnes âgées).

METHODE :

L'acquisition des compétences par les élèves s'effectue tout au long de leur formation. Les enseignements sont sous la forme de Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Simulation.

DUREE

18 mois de formation avec une alternance théorique, clinique et période de présence chez l'employeur.

CALENDRIER

Pour l'inscription, contacter le secrétariat de l'IFMS du Gers.
Date de formation (IFAS de Nogaro) : de Septembre 2026 à Décembre 2027.
Date de formation (IFAS de Auch) : de Janvier 2027 à fin Juin 2028.

COÛT

Coût fixé par le CFA

INTERVENANTS

Cadre infirmier formateur, infirmier formateur, technicienne supérieure en documentation et information, assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, formateurs non permanents habilités par l'Institut

NOMBRES DE PLACES

6 élèves

1.15. LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE. (IFAP D'AUCH).

Par la voie de l'apprentissage en partenariat avec le C.F.A de l'Hospitalisation privée de Castelnau-le-Lez (34174)

PUBLIC CONCERNE :

Tous les publics âgés de 17 ans au moins à 29 ans au plus.
Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

CONTEXTE :

Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'auxiliaire de puériculture sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce diplôme et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention (Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture).

OBJECTIFS :

Développer la responsabilisation, le professionnalisme
Inscrire l'apprenant dans le cadre de sa professionnalisation
Aider l'apprenant à construire son identité professionnelle

CONTENU :

La formation comporte 1 540 heures d'enseignement.
Enseignement théorique : 770 heures, soit 11 modules théoriques
Enseignement clinique : 770 heures, soit 4 stages dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile (situation de handicap physique ou psychique).

METHODE :

L'acquisition des compétences par les élèves s'effectue tout au long de leur formation. Les enseignements sont sous la forme de Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Simulation.

DUREE

18 mois de formation avec une alternance théorique, clinique et période de présence chez l'employeur.

CALENDRIER

Pour l'inscription, contacter le secrétariat de l'IFMS du Gers
Date de formation : de Janvier 2027 à fin Juin 2028.

COUT

Coût fixé par le CFA.

INTERVENANTS

Cadre infirmier formateur, infirmier puériculteur formateur, technicienne supérieure en documentation et information, assistant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, formateurs non permanents habilités par l'Institut

NOMBRE de PLACES

4 élèves

Renseignements

Pour vous inscrire : [Veuillez cliquer sur ce lien internet](#)



Scannez-moi

I.F.M.S. du GERS
Allée des Arts
BP 80382
32008 AUCH-Cedex

Téléphone : 05.42.54.01.30

Courriel : direction@gip-ifmsdugers.fr
Site internet: <http://www.ifmsdugers.fr>



Ils nous ont fait confiance

CENTRE HOSPITALIER AUCH en GASCOGNE- CENTRE HOSPITALIER DU GERS- CENTRE HOSPITALIER DE CONDOM-CENTRE HOSPITALIER DE GIMONT - CENTRE HOSPITALIER DE MAUVEZIN - CENTRE HOSPITALIER DE MIRANDE - CENTRE HOSPITALIER DE NOGARO - CENTRE HOSPITALIER DE VIC-FEZENSAC - HÔPITAL de PROXIMITE DE LOMBEZ SAMATAN - EPS DE LOMAGNE - CIAS DU GRAND AUCH - CLINIQUE PSYCHIATRIQUE D'EMBATS - CONSEIL GENERAL DU GERS - CPAM DU GERS - CPMR DE ROQUETAILLADE - Le PÔLE SANTE LA REVISCOLADA - EHPAD Les JARDINS d'IROISE - EHPAD la ROSERAIE - EHPAD LAVALLEE DE SAINT-CLAR - EHPAD D'EAUZE - EHPAD Les ROSIERS de JEANNE AUCH- EHPAD SAINT DOMINIQUE AUCH - EHPAD SAINT-JACQUES A L'ISLE JOURDAIN - EHPAD VAL DE GERS A MASSEUBE - FOYER CASTEL SAINT-LOUIS A ORDAN-LARROQUE – EHPAD LES JARDINS D'AGAPE AUCH – EHPAD LAS PEYRERES SIMORRE - SSIAID DE CONDOM – AGHITC SAINT BLANCARD – MAS HELIOS SAINT GERMÉ - HAD CLINIQUE PASTEUR TOULOUSE.